

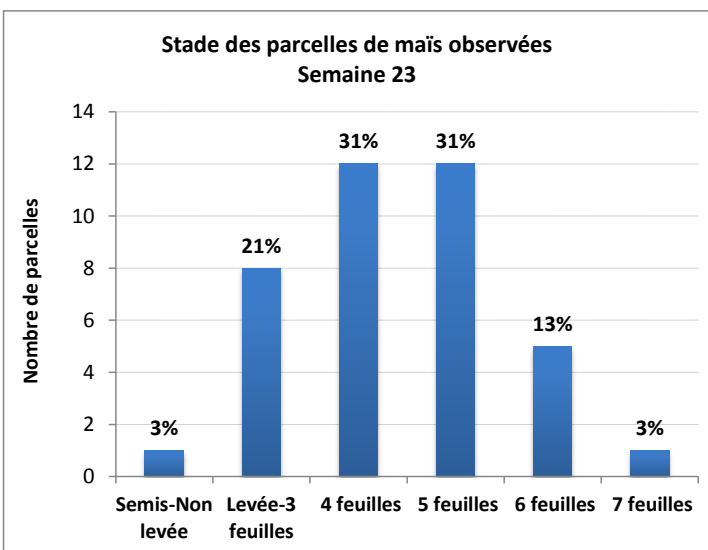
RESEAU 2013

Pour la période du 30 mai au 4 juin (semaine 23) **39 parcelles de maïs** ont été observées dans le cadre du réseau de la région Centre.

STADE DU MAÏS

La majorité des parcelles est entre 4 et 5 feuilles (62%). Les stades les plus avancés atteignent 7 feuilles. Cependant, les températures toujours basses ralentissent le développement du maïs.

La répartition des stades est présentée en Annexe (cf Carte « Stades des parcelles de maïs référencées en semaine 23 »).



PYRALES

Chrysalidation

Les suivis de chrysalidation se poursuivent dans les cages d'émergence à Saint-Genouph (37) et à Ouzouer-le-Marché (41) :

- Cette semaine, **les premières chrysalides ont été observées** à St-Genouph (37). Le taux de chrysalidation est de 8%.
- Aucune chrysalide n'a encore été observée à Ouzouer (41).

Crédits Photos : ARVALIS - Institut du végétal



Papillon de pyrale
Ostrinia nubilalis

Crédits Photos : ARVALIS - Institut du végétal



Chrysalide de pyrale dans une tige de maïs

Suivi des vols

Cette semaine, **les premières pyrales ont été capturées** sur 2 pièges différents situés dans le Cher (1 capture à Argent-sur-Sauldre et 2 captures à Saint-Léger-le-Petit). Comme chaque année, c'est le secteur Sologne-Val-de-Loire qui est le plus précoce. La pose des pièges pour la campagne 2013 se poursuit avec 36 pièges relevés cette semaine.

Indications climatiques

La **somme des températures (base 10°C)** depuis le 1^{er} janvier 2013 est présentée en Annexe pour 6 stations météorologiques de la région Centre.

Cette semaine, les sommes de températures (base 10°C) restent largement inférieures aux normales saisonnières, et l'écart s'est même creusé par rapport à la semaine dernière. Au 1^{er} juin, le retard moyen est de 87°j (base 10°C), soit l'équivalent de 16 jours de retard. Ce retard varie selon les stations de -71°j à Tours à -106°j à Châteauroux. Toutefois, la météo plus clémente annoncée les jours prochains devrait maintenir voire réduire ce retard.

SESAMIES

7 pièges à phéromone ont été relevés cette semaine (2 dans le Cher, 2 dans l'Indre et 1 dans le Loir-et-Cher), mais **aucune sésamie capturée** à ce jour.

LIMACES

Contexte d'observation

De la levée du maïs au stade 6 feuilles, les limbes des feuilles sont dévorés et seules les nervures ne sont pas attaquées. Des traces de mucus sont laissées sur la plante ou sur le sol.

Etat général

Des traces d'attaques de limaces (<1%) ont été signalées sur **11 des 12 parcelles** observées cette semaine. Les pluies fréquentes et la croissance lente du maïs sont favorables à l'activité des limaces.

Prévision

Avec la hausse des températures annoncée, les dégâts devraient diminuer mais la vigilance reste de mise.



Source Photos : ARVALIS – Institut du végétal

AUTRES OBSERVATIONS

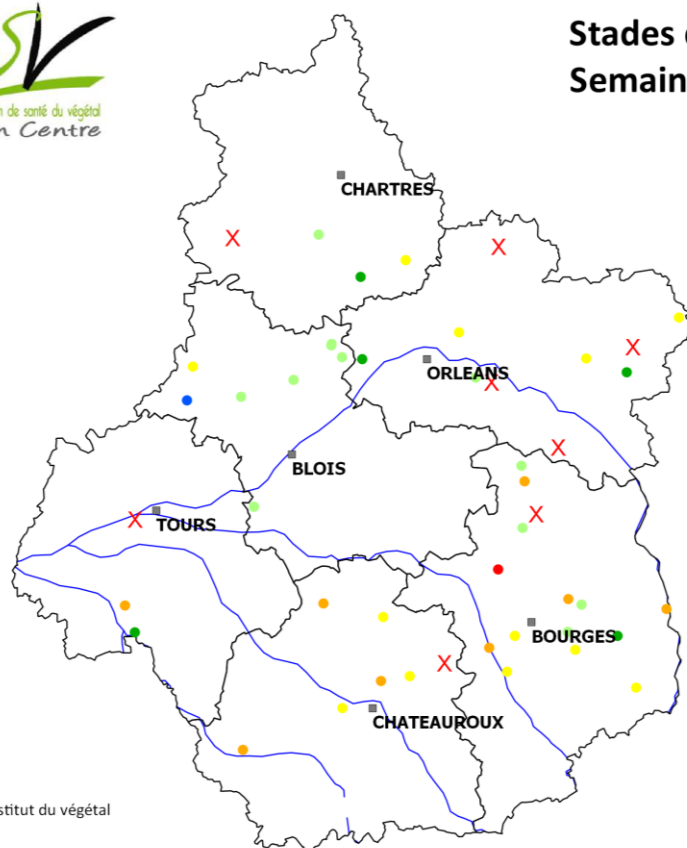
	Dégâts	Observations
Oiseaux	 <p>Crédits Photos : ARVALIS – Institut du végétal</p> <p>Destruction de plusieurs plantes à la suite sur un rang (arrachage ou absence).</p>	Sur 3 parcelles observées, des dégâts ont été signalés sur 2 parcelles (Cher et Indre).

NB : Aucun puceron capturé à ce jour sur 11 parcelles observées. Aucun taupin signalé sur 4 parcelles observées.

STADES DES PARCELLES DE MAÏS REFERENCIEES EN SEMAINE 23

Stades des parcelles de maïs -
Semaine 23 (30 mai au 6 juin)

Le 04/06/2013



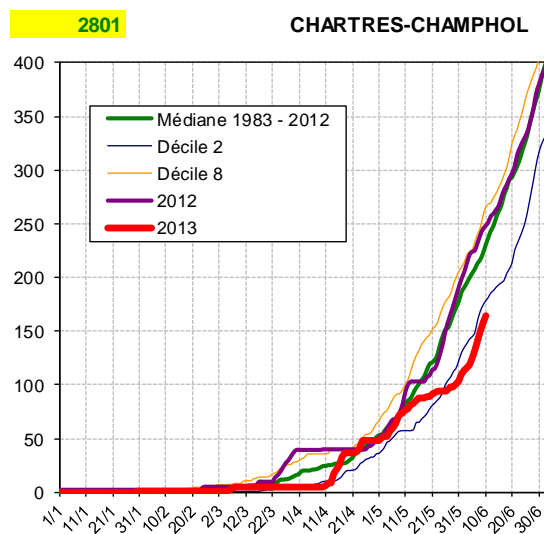
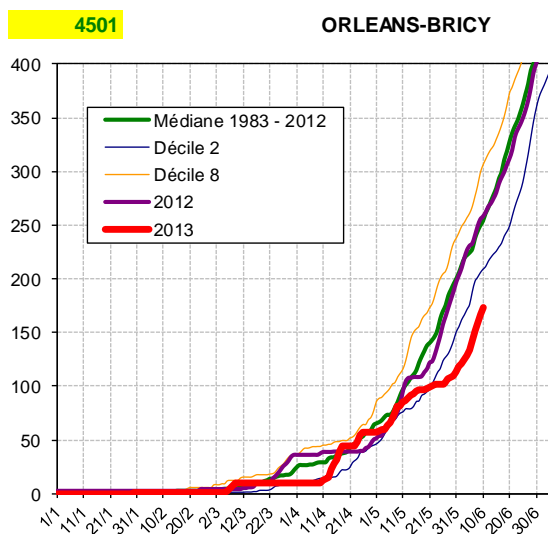
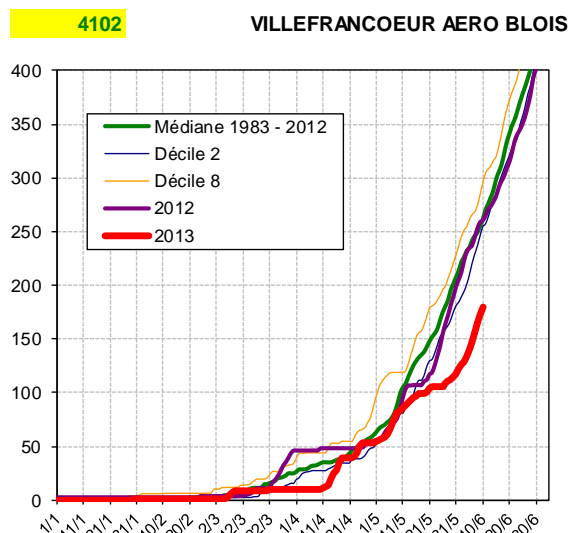
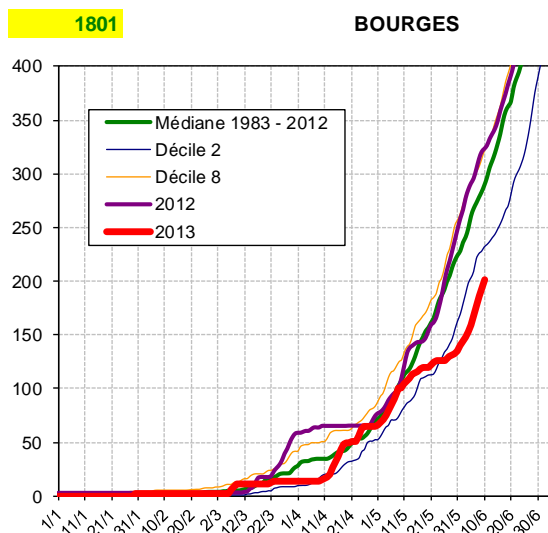
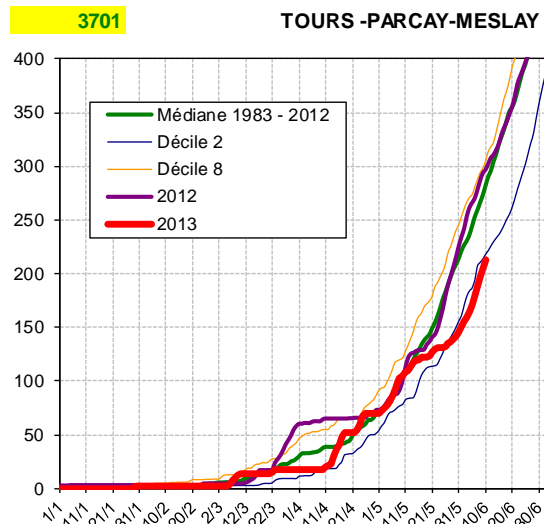
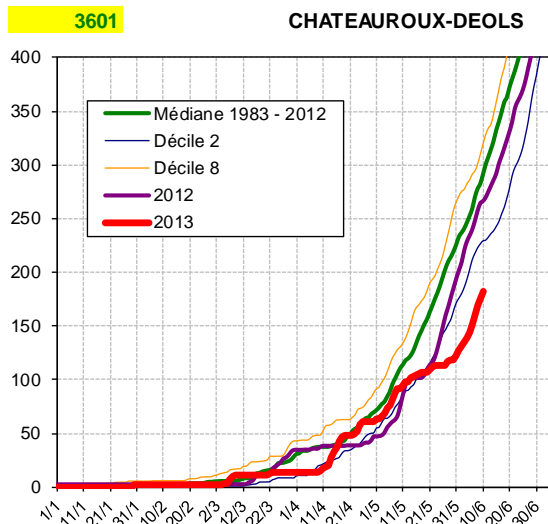
Stades des parcelles de maïs

- Semis - Non levé
- Levée - 3 feuilles
- 4 feuilles
- 5 feuilles
- 6 feuilles
- 7 feuilles
- ✕ Pas d'observation

Amélie Viard
ARVALIS - Institut du végétal

0 50 100 km

SOMME DE TEMPERATURES (BASE 10 DEPUIS LE 01/01/2013)



Source des données : Arvalis-Institut du végétal - Météo France

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.